

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 02193

Numéro SIREN : 823 237 540

Nom ou dénomination : KC SAINTE-MAXIME

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2024 sous le numéro de dépôt 5741

KC SAINTE-MAXIME
Société par actions simplifiée
au capital de 250 000 euros
Siège social : 320 B rue Topaze, 13510 EGUILLES
823 237 540 RCS AIX EN PROVENCE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTE
DU 15 MARS 2024

Le 15 mars 2024,
A 10h00,

La société VIP INVEST, Société par actions simplifiée au capital de 399 365 euros, dont le siège social est 320 B rue Topaze, 13510 EGUILLES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 881 776 660 RCS AIX EN PROVENCE, représentée aux présentes par son Président, Monsieur Pierre DEVILLE,

Agissant en qualité de Présidente de la société KC SAINTE-MAXIME sus-désignée,

A pris la décision suivante relative à la nomination d'une Directrice Générale de la société KC SAINTE-MAXIME :

DECISION UNIQUE :

La Présidente nomme, conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts, en qualité de Directrice Générale de la Société, à compter de ce jour et sans limitation de durée :

La société **ADEL. O CONSEILS**, SARL au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 24 rue Michelet, appartement 44, 06100 NICE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 914 310 412 RCS NICE, représentée par Monsieur Adel OUCHEN, gérant et associé unique.

La Présidente décide que la société ADEL. O CONSEILS disposera des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente et qu'elle aura, comme la Présidente, le droit de représenter la Société à l'égard des tiers, sous réserve des limitations de pouvoirs éventuellement prévus par les statuts ou par acte extrastatutaire.

La société ADEL. O CONSEILS pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Monsieur Adel OUCHEN, au nom de la société ADEL. O CONSEILS qu'il représente, accepte les fonctions de Directrice Générale et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

—

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et la Directrice Générale nommée, pour l'acceptation de son mandat.

La Présidente
La société VIP INVEST,
Représentée par Monsieur Pierre DEVILLE

La Directrice Générale nommée
La société ADEL O. CONSEILS,
Représentée par Monsieur Adel OUCHEN